EQUITATION SCOLAIRE A MARSEILLE

Financée par la ville de Marseille,
Délégation attribuée à la S.A.R.L.

CENTRE EQUESTRE PASTRE

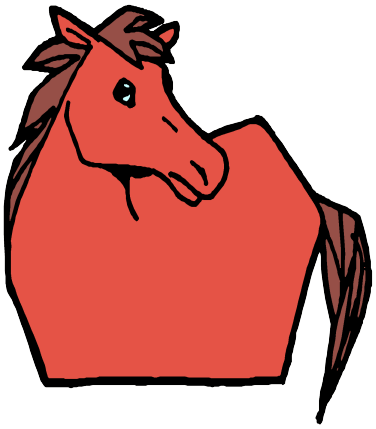

- Centre équestre Pastré :

  33, Traverse de Carthage 13008, Marseille

  Directeur : Laurent KATZ
  Responsable pédagogique : Philippe LATAPIE
  tel : 04 91 73 72 94 fax : 04 91 25 33 06
  mel : club.pastre@wanadoo.fr
  site http://www.centre-equestre-pastre.com

- Direction Académique, bureau des CPD EPS :

  tel : 04 91 99 68 36 fax : 04 91 99 66 93
  mel : ce.cpdeps13@ ac-aix-marseille.fr
  site : http://www.tice1d.13.ac-aix-marseille.fr/eps/spip/

Dossier remis aux enseignants

à l'occasion des journées de préparation **du 13 septembre 2012 et 17 janvier 2013**

- **Tableau des ateliers sur les 4 jours de stage …… p.2**
- **Compléments au tableau des ateliers ……..…… p.3**
- **Objectifs d'apprentissage en équitation à l'école ……..…… p.4 et 5**
- **Références documentaires ……..…… p.6**
- **Albums jeunesse autour du cheval et de l'équitation …… p.7**
- **Bilan intermédiaire de la convention au1er Avril 2010…… p. 8 à 9**
- **Bilans et perspectives 2011-2012 …….. p. 10 et 11**
- **Transport : mode d'emploi et fiche de demande …… p.12 et 13**
- **Fiche bilan du stage ……..…… p.14**
- **Plan du centre équestre Pastré ……... p.15**

Annexe : Planning des classes à Pastré année 2012-2013

TABLEAU DES ATELIERS

	Lundi M 9h30	Lundi AM 13h15	Mardi M 9h30	Mardi AM 13h15	Jeudi M 9h30	Jeudi AM 13h15	Vendredi M 9h30	Vendredi AM 13h15
Pratique Autour du cheval ***Instituteur***	Présentation des poneys	Aborder panser (étrille – bouchon) G1 puis G2 puis G3	Aborder Panser (curer les pieds) G1 puis G2 puis G3	Seller Et desseller	Mettre et enlever le filet G1 puis G2 puis G3	Curer et Graisser les pieds G1 puis G2 puis G3	Conduire un poney en main G1 puis G2 puis G3	Seller et desseller
VOLTIGE ***Moniteur***	évaluation des niveaux	Découverte du trot et figures de voltige G2 puis G3 puis G1	Figures de voltige sans les mains G2 puis G3 puis G1	**BALADE EQUESTRE**	Le moulin debout en selle G2 puis G3 puis G1	Découverte du galop en voltige G2 puis G3 puis G1	Figures à genoux G2 puis G3 puis G1	**BALADE EQUESTRE**
	constitution des groupes							
REPRISE ***Moniteur***		Avancer, arrêter Trotter sur la piste G3 puis G1 puis G2	Le trot enlevé La direction (Jeux) G3 puis G1 puis G2		Jeux 1,2,3 soleil Le béret, l'épervier, etc... G3 puis G1 puis G2	Jeux, parcours G3 puis G1 puis G2	Parcours G3 puis G1 puis G2	
	11h 45							
		15h 30	**11h 45**	**15h 30**	**11h 45**	**15h 30**	**11h 45**	**15h 30**

Changement d'atelier : les groupes tournent au bout de ¾ d'heure
Les changements se font à : **10h 15 et 11h pour le matin**
14h 00 et 14h 45 pour l'après midi

Compléments au tableau des ateliers

- Chaque classe bénéficie d'un créneau sur la semaine, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 15h30.

  N.B. : il conviendra de prendre les dispositions nécessaires relatives au transport pour commencer comme prévu l'activité équestre à 9h30

- Deux classes sont présentes simultanément sur le site, généralement de cycle 2 et de cycle 3 afin que les enfants disposent d'une cavalerie adaptée.

  Chacune des classes travaille dans un espace défini par les enseignants en fonction des aléas de la météo, par exemple :

  -Petite classe : carrière et espace shetland

  -Grande classe : écurie moniteur et petit manège.

- Chaque demi-journée, et en dehors de celles consacrées à la balade équestre, 3 ateliers sont proposés aux enfants :

  1. **« Pratique » autour du cheval** (dont pansage), encadrée par l'enseignant de la classe.

  2. **Voltige** encadrée par un moniteur agréé du Centre équestre

  3. **Reprise** encadrée par un moniteur agréé du Centre équestre.

  Chaque groupe (10 enfants environ) change d'atelier toutes les 45 minutes. Dans chaque atelier sont organisées des tâches en rapport avec les connaissances et pratiques énumérées à la page suivante

- Les différents groupes sont constitués le lundi en fin de matinée après une prise de contact avec les personnes, les lieux et les chevaux et après si nécessaire une rapide évaluation à la longe de la capacité des enfants.

- Une visite de la forge et de l'école de maréchal-ferrant est généralement possible au cours de la semaine. Il conviendra de s'informer auprès du centre du moment le plus adapté pour y accompagner sa classe.

- A la suite du stage, il conviendrait que la classe et le maître adressent aux moniteurs un « retour » sur leur semaine vécue au centre. Toutes les formes sont possibles (dessins, photos, textes, …).

Objectifs d'apprentissage en équitation à l'école

Les activités d'équitation contribuent au développement de la compétence spécifique de l'EPS à l'école « **adapter ses déplacements à différents types d'environnements » :**

- **dans des formes d'actions inhabituelles mettant en cause l'équilibre,**
- **sur des « engins » instables,**
- **dans des environnements progressivement éloignés et chargés d'incertitude (carrière, parcours, balade en colline...).**

******

En équitation, le poney (moyen de locomotion externe) est pour le débutant la principale source d'incertitude. Il s'agira pour l'élève de construire des conduites qui prennent en compte des variables caractéristiques du comportement de l'animal.

Ainsi, au cours des activités et jeux organisés dans les ateliers il lui faudra apprendre à :

- **vaincre sa crainte et surmonter son émotivité**
- **prendre le risque du déséquilibre et assumer l'instabilité**
- **maîtriser l'allure, la vitesse, le sens du déplacement, et son attitude de cavalier**
- **enchaîner des actions.**

******

L'évaluation des élèves sera en rapport avec les apprentissages qui leur seront proposés dans chacun des ateliers et pourra reprendre les 3 niveaux couramment utilisés à l'école: non acquis, en voie d'acquisition, acquis.

1. **<u>Atelier pansage :</u>**

Etre capable d'aborder le poney, de mettre un licol, d'attacher avec un nœud d'attache, d'étriller et de bouchonner, de curer les pieds, de seller et brider, de conduire le poney en main, en licol ou en filet, …

2. **<u>Ateliers reprise, voltige et ballade :</u>**

Etre capable de monter et descendre, tenir les rênes, être stable au pas et au trot, s'arrêter, partir au pas, changer de direction au pas, prendre le trot à partir du pas, conserver ses distances au pas et au trot, effectuer des figures au pas et au trot, respecter un parcours sans l'aide d'un piéton, sauter des obstacles, … Les compétences de l'élève « piéton » peuvent aussi être évaluées.

3. **<u>La capacité à appliquer des règles vie collective</u>** dans une situation inhabituelle (présence d'animaux, sécurité) devrait compléter les points précédents: comportement vis à vis des poneys, du matériel, des camarades de classe, des moniteurs, de l'enseignant, respect des règles des jeux et des consignes , …

******

Les outils d'évaluation seront bien entendu construits en fonction de la possibilité de les utiliser dans les conditions du déroulement du stage et selon l'implication possible des élèves selon leur niveau.

Si ces outils sont de la responsabilité de l'enseignant de la classe, ce dernier s'enrichira évidemment de l'expertise et de l'expérience des moniteurs.

Référence au contenus d'apprentissage des 2 premiers « galops » de la F.F.E.

Niveau « GALOP 1 »

Connaissances générales
- Règles élémentaires de sécurité
- Parties principales du cheval
- Principales robes
- Les différentes disciplines équestres

Pratique autour du cheval
- Aborder
- Mettre un licol
- Attacher avec un nœud d'attache
- Etriller et bouchonner
- Curer les pieds
- Seller, brider
- Conduire un cheval en main en licol ou en filet

Pratique équestre
- Monter, descendre
- Chausser et déchausser les étriers
- Tenir les rênes
- Etre stable au pas et au trot
- S'arrêter, partir au pas
- Changer de direction au pas
- Prendre le trot à partir du pas

Connaissances spécifiques
- Actions élémentaires des mains et des jambes
- Les principales parties du harnachement

Niveau « GALOP 2 »

Connaissances générales
- Aliments de base
- Principales particularités des robes
- Rôle de la ferrure

Pratique autour du cheval
- Démonter et remonter un filet
- Nettoyer et entretenir les harnachements
- Effectuer un pansage complet

Pratique équestre
- Tenir en position assise et en équilibre
- Conserver ses distances au pas et au trot
- Trotter enlevé avec le diagonal indiquer
- Galoper
- Changer de direction au pas et au trot avec une rêne dans chaque main
- Effectuer : Doublers, diagonales, cercles et demi-cercles
- Régler ses étrier en étant à cheval
- Franchir des cavalettis en conservant la position en équilibre sur les étriers

Connaissances spécifiques
- Les aides naturelles et artificielles
- Mécanisme du trot enlevé
  - Pourquoi changer de diagonale

Références documentaires

Exemples de documents auxquels il est conseillé de se référer
pour nourrir le travail organisé à l'école
avant et après la semaine d'apprentissage de l'équitation
au Centre Equestre Pastré.

Ouvrages :

- **« Equitation à l'école ».**
  Essai de réponses. Revue EPS.
  Ministère de l'Education Nationale / Secrétariat d'Etat aux Sports / Fédération française d'Equitation / USEP
  Excellent ouvrage paru en Août 2009. Il est souhaitable que les écoles ayant obtenu un créneau d'équitation scolaire se dote d'un exemplaire.

- **« GALOPS »** programme officiel des galops 1, 2 et 3. Editions Maloine
  L'ouvrage est bien adapté aux élèves du premier degré et à ce que vos élèves découvriront au Centre.

- **« ETRE CAVALIER »** Galops 1 à 4.
  Manuel officiel de préparation aux brevets fédéraux produit par la fédération française d'équitation. Editions Lavauzelle

Internet :

- Sur http://www.cime.org/, le site des écoles marseillaises, vous trouverez en particulier en allant sur le site de l'école Sainte Sophie 13004 (passer par écoles, puis 4ème arrondissement), pour l'année 2003-2004 un dossier de classe « les métiers du cheval » (CE2, Marie Nocella).

- Sur http://www.marseille-3.ien.13.ac-aix-marseille.fr/centre_equestre.html vous trouverez dans les rubriques PEDAGOGIE, puis EPS, puis RESSOURCES puis CENTRE EQUESTRE :
  - le projet 2006-2007 d'une classe de la maternelle Fonscolombes (Béatrice Dhorne-Savournin).
  - des outils pour la classe de la maternelle des Camoins, 2007-2008 (Cathy Lanteaume)

- Fédération française d'équitation : www.ffe.com
  Voir dans la rubrique pédagogie, les fiches pédagogiques

Divers outils pour la classe, produits par des collègues ayant eu un créneau à Pastré lors des années précédentes, peuvent être consultés lors des journées de préparation ou obtenus par voie électronique.

Albums « Jeunesse »
autour des chevaux et de l'équitation

*Sélection d'albums par **Nathalie LACLAU**, PE à l'école maternelle Abbé de l'Epée, circonscription de Marseille 4. Ouvrages utilisés en classe au cours des années scolaires 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 où sa classe de grande section a bénéficié d'un module d'équitation au centre équestre Pastré.*

Contes

- « **Mistral, cheval de gardian** » l'école des loisirs
  - François Vincent et Maryse Lamigeon ISBN : 978-2-211-08528-1. Décembre 2007. 12€
- « **Engane, taureau de Camargue**» l'école des loisirs
  - François Vincent et Maryse Lamigeon ISBN : 2 211 046 38 X. Septembre 1998. 11,50€
- « **Pierrot, gardian de Camargue**» l'école des loisirs
  - François Vincent et Maryse Lamigeon ISBN : 2 211 09562-4. Septembre 2010. 11,50€
- « **Le Cheval magique de Han Gan** » l'école des loisirs, Paris Musées
  - Chen Jiang Hong ISBN : 2-211-07146-5. Juin 2006. 13,50€

- « **Galipette** » l'école des loisirs
  - Pascale Bougeault ISBN : 2 211 07070 1. Mars 2003. 11,50€

- « **Crin–Blanc** » l'école des loisirs
  - Albert Lamorisse ISBN : 2 211 046 26 6. Septembre 1998

- « **Danseur à l'école** » Gallimard Jeunesse
  - Anne-Marie Philippe, Isabelle Rognoni ISBN : 2-07-055617-4. Septembre 2003. 6,50€
- « **Danseur et son amie»** Gallimard Jeunesse
  - Anne-Marie Philippe, Isabelle Rognoni ISBN : 2-07-055616-6. Septembre 2003. 6,50€
- « **Les plus beaux contes de chevaux** » Schwager et Stienlein Verlag GmbH
  - Suzanne Götz et Daniela Pohl ISBN : 978-3-89600-991-3.

Ouvrages « techniques »

- « **au trot, petit poney !** » Mondo Mino ed. Tourbillon
  - Anne-Sophie Baumann, Anne-Sophie Lanquetin ISBN : 978-2-84801-345-9. Mars 2008. 12,90€
- « **Les chevaux et les poneys** » Nathan, Kididoc
  - Sylvie Baussier, Nathalie Choux, Elise Toublanc ISBN : 978-2-09-251733-8. Avril 2008. 10,20€
- « **Mon livre du poney et du cheval** » Rouge et Or
  - Judith Draper ISBN : 978-2-26-140235-9. Avril 2008. 8,90€

- « **J'apprends à dessiner : chevaux et poneys** » Fleurus
  - Philippe Legendre ISBN : 978-2-215-09410-4. Mai 2007. 5,50€

- « **Larousse junior du Cheval et du Poney** » Larousse
  - Sandy Ransford et Bob Langrish ISBN : 978-2-03-565072-6. Mars 2002. 14,50€

BILAN INTERMEDIAIRE DU 1ER AVRIL 2010 DE LA CONVENTION
ENTRE LE CENTRE EQUESTRE PASTRE ET L'INSPECTION ACADEMIQUE

Bilan effectué conjointement par :

- **Mme Catherine PONSIN-COSTA**, Inspectrice de l'Education Nationale chargée du suivi de l'équitation scolaire à Marseille par l'Inspecteur d'Académie des Bouches du Rhône
- **M. Laurent KATZ**, gérant de la SARL « CENTRE EQUESTRE PASTRE » pour la ville de Marseille.

Le présent bilan fait suite à celui dressé le 15 septembre 2008.

Bases du partenariat :

- Le partenariat développé entre le Centre Equestre Pastré et l'Education Nationale est encadré par une convention signée le 1er septembre 2006, dans le prolongement de conventions analogues signées depuis près de 10 ans
- Un « projet-cadre » révisé annuellement assure la liaison entre les moniteurs d'équitation employés par le Centre Equestre et l'ensemble des enseignants bénéficiant avec leur classe d'une semaine de pratique équestre au cours de l'année.

I / Classes des écoles de Marseille bénéficiant d'un module d'apprentissage équitation

- **56 classes** issues des écoles de Marseille, bénéficient en 2009/2010 de **8 demi-journées d'équitation** regroupées sur les 4 jours de la semaine scolaire. Soit **2 classes de plus** par rapport au bilan précédent.
- Ces classes sont choisies à partir de candidatures adressées aux Inspecteurs de l'Education Nationale des 15 circonscriptions de la ville de Marseille. A noter qu'en moyenne il y a **5 fois plus de candidatures que de places** dans le planning annuel. A partir du classement des candidatures effectué par les IEN, le choix des classes est effectué par les conseillers pédagogiques pour une **répartition équitable des modules entre tous les quartiers de la ville**.
- Les niveaux de classes se répartissent ainsi :
  - 21 classes de grande section de maternelle
  - 19 classes de CP ; 10 classes de CE1
  - 4 classes de CE2 ; 1 classe de CM1 ; 1 classe de CM2

  La grande prédominance des élèves de cycle 2 se confirme. Contrairement aux activités nautiques ne s'adressant à Marseille qu'aux élèves de cycle 3, l'équitation constitue une activité de pleine nature ouverte aux jeunes élèves et permet aux enseignants de diversifier leurs activités supports de l'Education Physique et Sportive.

II/ Conditions matérielles du module d'équitation scolaire à Pastré

- **la quantité, la qualité et la diversité de la cavalerie** entretenue par l'équipe du centre équestre Pastré permet sans aucun problème la pratique simultanée de deux classes de niveaux différents.
- Comme les années précédentes, **aucun accident** n'est à déplorer et la pratique équestre se fait dans des conditions de sécurité optimale.
- Les espaces d'évolution des groupes d'élèves pour la reprise et la voltige ont été progressivement améliorés et permettent à l'enseignant d'être toujours à proximité de l'ensemble de ses élèves.
- L'absence d'une salle dévolue à l'accueil des classes et de sanitaires adaptés a régulièrement été déplorée. Dans les cas de conditions météo défavorables, le temps de pique nique a souvent été un moment difficile à vivre pour les élèves et à gérer pour les enseignants et les parents accompagnateurs.

  Les aménagements en cours devraient permettre d'améliorer la situation dès la rentrée scolaire prochaine. Ils permettront en particulier aux enfants de s'occuper des poneys à l'atelier « pansage » dans de meilleures conditions matérielles.
  Des sanitaires mieux placés et plus nombreux sont souhaitables.
  Même en considérant que l'équitation est une activité de pleine nature, une véritable salle de classe serait bien sûr très appréciée pour les élèves les plus jeunes et pour les moments de la semaine où les conditions extérieures sont défavorables.
- L'accès au site magnifique du centre équestre Pastré est assuré par la commune en **cars réservés**. Aucune défaillance n'a été signalée à ce sujet. Mais il convient d'insister auprès des enseignants pour qu'ils prennent les dispositions nécessaires relatives au transport pour commencer comme prévu l'activité équestre à 9h30 et ne la terminer qu'à 15h30.

III/ L'encadrement de l'activité équestre

- **La compétence et la disponibilité des 9 moniteurs agréés** sont soulignées par tous les enseignants dans leurs bilans adressés à l'Inspection Académique.
- **Une véritable collaboration** est mise en place entre les moniteurs d'équitation et les enseignants. L'implication des enseignants dans l'atelier pansage est réelle et permet à 2 moniteurs par classe d'encadrer les élèves à des ateliers (reprise, voltige) où leur expertise est indispensable.
- La rotation des moniteurs encadrant la même classe au cours des 8 demi-journées, même si elle n'est pas souhaitable, n'a pas été signalée par les enseignants comme un obstacle aux apprentissages. Cette rotation est imposée par la gestion complexe des emplois du temps organisant les diverses tâches de chacun des moniteurs.
- Pour les classes maternelles, et afin de respecter les taux d'encadrement, des **intervenants bénévoles**, généralement des parents d'élèves, sont agréés pour aider au déroulement de l'activité. Leur intervention est néanmoins limitée à l'assistance de l'enseignant à l'atelier pansage et à une surveillance des élèves lors des autres ateliers.
- Il conviendrait de généraliser une correspondance que les classes adressent aux moniteurs et au centre après leur stage. Toutes les traces (écrits, photos, vidéo) rendant compte de l'impact positif du stage encourageront les moniteurs à maintenir et à développer leur engagement auprès des classes.

IV/ Les 2 journées de préparation adulte au module équitation scolaire

- La préparation des enseignants et des intervenants bénévoles au module de leur classe est assurée lors d'une journée en septembre pour ceux inscrits au premier semestre et en janvier pour ceux inscrits au deuxième semestre (pour 2009-2010 : le 10 septembre et le 21 janvier).
- Le directeur pédagogique du centre et au minimum 4 moniteurs assurent l'encadrement spécifique de ces journées.
- **Plus de cinquante personnes par journée** sont ainsi accueillies au centre équestre pour prendre connaissance du site et des personnes qui y travaillent, s'exercer surtout à assumer l'encadrement de l'atelier pansage, mais aussi vivre les situations à cheval que les élèves de leur classe vivront au cours du module.
- Ces journées sont organisées conjointement par le directeur pédagogique du centre équestre (Philippe Latapie), un conseiller pédagogique départemental EPS (Michel Faure) et le conseiller pédagogique EPS de la circonscription de Marseille 3 (Alain Quartino, puis Laurence Pardo). Ce sont eux qui assurent par ailleurs la **régulation du projet pédagogique cadre, commun à toutes les classes** et diffusent des documents utiles aux enseignants. La parution d'un nouvel ouvrage de la revue EPS sur l'Equitation à l'école devrait avoir pour conséquence d'une part de diversifier les situations de pratique équestre pendant le module et d'autre part de servir de support aux enseignants pour enrichir des tâches scolaires liées à la maitrise de la langue et à la découverte du monde à partir de l'équitation
- Tous les enseignants sont invités à proposer des aménagements à ce projet-cadre en fonction de leur propre connaissance de l'activité équestre et/ou en fonction du niveau de leur classe et du travail effectué en amont à l'école.
- Les enseignants et les intervenants bénévoles s'accordent tous sur l'intérêt et la qualité de cette journée de préparation. Ils sont également très sensibles à l'invitation à prendre sur place leur repas, offert par le directeur du Centre Equestre Pastré.

V/ En conclusion

- La qualité du partenariat entre le Centre Equestre et l'Education Nationale permet aux enseignants de mener leur projet d'apprentissages dans d'excellentes conditions pendant leur séjour sur place, mais également en amont et en aval dans l'école, pour des activités touchant d'autres domaines disciplinaires que l'EPS.
- Les bilans des enseignants transmis à l'Inspection Académique témoignent clairement de leur satisfaction. Les productions d'élèves comme leurs propos recueillis sur place ou à l'école rendent compte de leurs apprentissages spécifiques liés à l'équitation ; mais ils soulignent aussi leur grand enthousiasme pour le contact avec les poneys et les apports positifs de l'activité équestre pour les relations sociales au sein de la classe, médiées par et pour un animal.
- Bien entendu ce bilan très positif est lié à **l'important effort financier de la Ville de Marseille** qui permet de déplacer et d'accueillir, 56 classes de la ville pour des sessions de 4 journées, avec une approche de grande qualité de l'équitation, sur le site exceptionnel du Centre Equestre Pastré.

Bilans et perspectives pour l'équitation scolaire des écoles de Marseille
Réunion du 19 mai 2011 au centre équestre Pastré

Présents :

- Centre équestre Pastré : Laurent Katz (directeur) et Philippe Latapie (directeur pédagogique)
- Education Nationale : Christophe d'Oléon (CPC EPS Marseille 3), Serge Diradourian (CPC EPS Marseille 9), Michel Faure (CPD EPS IA 13) secrétaire.

1. Retour sur les bilans des modules 2010-2011

- **Constat d'un très fort taux de satisfaction** quant à l'apport exceptionnel de la semaine pour les élèves concernant :
  - la relation à un animal et l'activité de plein air
  - les règles de comportement à observer et la vie collective
  - les activités de classe induites dans l'année par le module
- Les quelques remarques plutôt négatives concernent encore :
  - la non salubrité (et un cas de vol) de la « salle » où les élèves peuvent se replier en cas de mauvais temps et au moment du repas
  - l'éloignement et l'insuffisance des sanitaires
  - le transport de la malle de matériel et la vérification de son contenu.
- Relation enseignants-moniteurs : **l'implication et le professionnalisme des moniteurs sont très appréciés**.
  Les nuances apportées par 2 enseignants concernant l'attitude « froide » de certains moniteurs vis à vis des élèves craintifs sont prises en compte. Mais les moniteurs ont également noté chez certains enseignants des appréhensions personnelles vis à vis de l'activité et de la difficulté à établir, dès le début du module, une relation de travail « déstressée » avec eux.

2. Remarques complémentaires:

- Comme les années précédentes, **aucune séance d'équitation n'a été annulée du fait du centre équestre Pastré.**
- La disponibilité des moniteurs est le fruit d'un travail complexe sur leurs emplois du temps qui couvrent de nombreuses tâches au sein du centre équestre. Leur journée commence fréquemment vers 7h et se termine vers … 22h. Il peut arriver qu'il soient fatigués ! Le noyau stable de moniteurs permet l'amélioration continue de l'accueil des scolaires.
- Déroulement du module : l'étalement des séances du module sur 4 ou 2 semaines, intéressant pour les retours intermédiaires en salle de classe que cela permettrait à l'enseignant, n'est pas retenu pour :
  - favoriser les apprentissages des élèves (trop dispersés sur plusieurs semaines, avec la nécessité de rappels qui sont sources de perte de temps)
  - associer la semaine à l'esprit d'une « classe verte » sans nuitée. Le pique nique « en pinède » y participe, comme la « ballade », situation authentique de randonnée équestre adaptée aux enfants.
  - ne pas augmenter la difficulté à maintenir les mêmes moniteurs avec les mêmes classes.

  Le retour sur l'activité encadré par l'enseignant pourrait être envisagé dans la journée du jeudi ou associé au temps du pique nique. Cela dépendra des enseignants.
- Il arrive que le comportement de certains parents accompagnateurs ne soit pas adapté au déroulement des journées. Un effort d'explication des attendus devra être fait en amont du module.

- Il est nécessaire de **rendre obligatoire le bilan** de chaque enseignant après le module, à adresser à l'IEN, qui le transmets ensuite à l'IA au CPD EPS chargé du dossier.
- Le souhait assez fréquemment exprimé d'une évaluation commune des élèves en fin de module devrait être satisfait par la **remise d'un « diplôme »** dont les items résumeront les apprentissages effectués dans la semaine. Des propositions seront faites pour le 8 septembre.

3. perspectives 2011-2012 :

- L'établissement du **planning des 56 classes** est conforme aux prévisions. Le choix de la semaine du module 21 (soit le 19, soit le 26 mars 2012) sera arrêté pour la journée de formation du 19 janvier 2012.
- A noter que 268 enseignants ont candidaté pour un module d'équitation en 2011-2012. Il y a donc **près de 5 fois plus de candidats que de modules réalisables**. Cette proportion est supérieure à celles des autres APPN offertes par la ville de Marseille (Kayak, voile, Frioul). Cela s'explique aussi par l'accès des classes de cycle 2 à l'équitation alors qu'elles n'ont pas accès aux autres APPN.
- Les 2 journées de formation sont confirmées : **le jeudi 8 septembre** pour les enseignant ayant leur module au premier semestre et **le jeudi 19 janvier** pour ceux du second semestre.

4. La formation des enseignants :

- Il est constaté que la journée de préparation n'est pas vraiment suffisante pour donner à l'enseignant une totale autonomie et une totale maitrise de l'atelier « pansage » (à comprendre comme « pratique autour du cheval »), excepté pour des enseignants ayant eu une pratique personnelle de l'équitation.
- Une formation complémentaire devrait impliquer que les enseignants formés seraient retenus pour encadrer une classe sur 3 années.
- **Plusieurs pistes** sont envisagées pour compléter la formation des enseignants (après l'établissement du planning de l'année scolaire suivante):
    - Une semaine de stage en temps scolaire en Juin, avec un financement de la ville de Marseille et un remplacement par des brigades EN
    - Une 2ème journée de préparation exclusivement réservée aux enseignants (sans parents) le 9 septembre et le 21 janvier, avec un éventuel remplacement par les moyens de la circonscription
    - Une formation hors temps scolaire, dans le cade du « droit personnel à formation » sur une dizaine de séances réparties dans l'année en semaine et en fin d'après-midi
    - Une formation sous forme de stage de 5 jours, durant les congés scolaires (dans les congés de Février)

    NB : pour les formations HTS, un tarif préférentiel serait accordé par le centre équestre.

- Parallèlement aux contacts pour vérifier la faisabilité de ces formations, il est décidé d'effectuer un sondage auprès des enseignants présents lors des journées du 8 septembre 2011 et 19 janvier 2012.

Demande de transports pour la pratique de l'E.P.S.
MODE D'EMPLOI

Extrait du site http://www.tice1d.13.ac-aix-marseille.fr/eps/spip/

Dans le but de mieux répondre aux besoins des écoles, une procédure d'attribution de transports pour les séances d'éducation physique et sportive a été définie conjointement par la ville de Marseille et l'Inspection académique des Bouches du Rhône.

Cette procédure concerne le transport des écoles primaires pour se rendre sur les sites où se pratique l'enseignement de l'EPS : stades, gymnases, piscines, centre équestre, bases nautiques, parcs et autres espaces naturels pour les activités de pleine nature.

Le recensement des besoins en transports sera établi par les services de l'Inspection Académique coordonnés par les conseillers techniques pour l'éducation physique dans le premier degré. Les plannings seront susceptibles d'être ajustés au plus tard fin septembre, et les modifications seront communiquées au même service.

Les demandes de transport pour les rencontres sportives en temps scolaire seront communiquées au plus tard fin novembre. De même les demandes pour les activités de course d'orientation seront communiquées au plus tard fin janvier.

Procédure pour les demandes

1- L'enseignant remplit « *la demande d'attribution d'un mode de transport pour l'enseignement de l'EPS* » en indiquant les dates des séances correspondant au module d'apprentissage ou la période pour les stades et gymnases. La durée du déplacement en bus régulier ou en car réservé sera communiquée aux écoles pour les aider au choix de mode de transport (cars réservés ou bus réguliers).

2- Le directeur d'école, **personne autorisant la sortie**, valide le choix du mode de déplacement, signe la demande et la transmet à l'IEN dès septembre pour toute l'année, et de toute façon au plus tard **3 semaines** avant le premier déplacement.

3- L'IEN vise la demande et l'adresse à **Mme Harrang (**tel. : 06 32 87 13 13) **, direction des sports, Marseille.** fax : **04 91 55 29 72**

4- Le service des sports procède à la commande des transports et adresse en retour la demande avec le numéro d'attribution) .

5- Pour les bus réguliers les titres de transport sont à retirer au service des sports.

6- Pour les cars réservés en cas de changement d'effectif avertir le même service.

En cas d'annulation par l'école, avant 12h la veille de la sortie, l'enseignant préviendra à la fois le transporteur **ET** le service des sports : **04 91 55 23 72** ; **06 32 87 13 13**
(fax : 04 91 55 29 72)

L'enseignant doit renseigner, une fois les transports terminés, les cases attestation de « service fait » de la demande initiale et la renvoyer par fax ou courrier à la direction des sports (numéro fax et adresse ci-dessus)

Inspection académique des Bouches du Rhône	**DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN MODE DE TRANSPORT POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'E.P.S. OBLIGATOIRE**	Ville de Marseille

CIRCONSCRIPTION :	**DESTINATION :**		
Ecole : Adresse Tel Enseignant : Classe : Effectif précis : Nombre d'accompagnateurs y compris l'enseignant	Heure de départ : Heure de retour :	Attestation de « SERVICE FAIT » par l'enseignant de la classe*	
	Dates des déplacements (ou périodes)	Réalisé	Signature de l'enseignant
Lieu précis de prise en charge des élèves si différent de l'adresse de l'école :			
ACTIVITE : Durée de l'activité pour 1 déplacement :			
Si déplacement en bus **régulier :** DUREE du déplacement ALLER Nombre de changements N° de lignes utilisées			
Si déplacement en bus **réservé :** DUREE du déplacement ALLER			
PROPOSITION DE L'ENSEIGNANT **Bus régulier** ☐ **Bus réservé** ☐			
AVIS DU DIRECTEUR de l'école **Bus régulier** ☐ **Bus réservé** ☐ Signature et cachet	VISA de l'IEN Vu et transmis le		
Pour le Maire Accord pour la prise en charge du transport	Direction des services techniques Services des sports	N° d'attribution	
		Nom du transporteur	

* **A faire parvenir signée après réalisation :**
Services des sports
à l'attention de Mme Harrang, extrémité allée Ray Grassi
13008 Marseille (Fax 04 91 55 29 72)

MJ 01/02/11

CPD EPS, Inspection Académique, 28 bd Charles Nédélec,
13231 MARSEILLE cedex 01 ; ce.cpdeps13@ac-aix-marselle.fr Tel 04 91 99 68 36

Equitation scolaire au centre PASTRE, Marseille

Fiche bilan

Année : 2012-2013

à adresser à l'IEN de la circonscription qui le transmettra aux CPD EPS

ECOLE : CIRCONSCRIPTION :

ENSEIGNANT : CLASSE :

PERIODE DU CYCLE : INTERVENANTS :

- **Projet pédagogique : Projet type ou Projet spécifique ?**

	Satisfaisant	**correct**	**insuffisant**
Mise en oeuvre du projet initial			
Concertations avec les moniteurs			
Relations élèves-moniteurs			
Evaluations			
Sécurité			
Cavalerie et matériel			
Locaux			

Remarques complémentaires :